

expérience. Que, dans un liquide, on plonge deux lames de métaux différents qui aboutissent chacune aux extrémités du fil d'un galvanomètre, l'aiguille aimantée indique par sa déviation la direction du courant, et l'on voit cette direction changer suivant la nature du liquide où trempent les deux métaux. De ce fait bien connu, les observateurs s'étaient hâtés de conclure que la tension électrique des deux métaux changeait avec la direction du courant. M. Ledeauprouve qu'il n'en est rien, et il lui suffit pour cela d'introduire dans le circuit deux électroscopes; chacun de ces instruments, mis en contact avec les deux lames métalliques du couple, recueille directement l'électricité propre à chacune d'elles, et l'on peut s'assurer que l'état électrique de ces lames, toujours conforme au principe de Volta, est indépendant de la direction imprimée au courant par l'action chimique. Ainsi, la force électro-motrice due au contact des métaux agit toujours dans le même sens, tandis que l'électricité produite par l'action chimique affecte des directions variables; ces deux forces s'ajoutent donc ou se retranchent l'une de l'autre, et le courant définitif qui agit sur le galvanomètre n'est que le produit de leur résultante.

En annonçant ce résultat fondamental des recherches de M. Ledeauprouve, nous sommes bien loin d'avoir épuisé l'analyse de son Mémoire, qui abonde en faits curieux, et qui atteste à la fois beaucoup de patience et beaucoup de sagacité, mais nous en avons assez dit pour faire comprendre l'importance de ce travail, et nous pouvons attendre le résultat de l'examen de la savante commission à laquelle il a été renvoyé.

A NOS ABONNES DES CAMPAGNES.

Le premier semestre de l'année 1847 étant expiré le 1er juillet courant, nos abonnés sont avertis de vouloir bien nous en faire parvenir le montant sans tarder. La meilleure voie pour envoyer ces argents est la MALLE-POSTE. Depuis plusieurs années tous les argents envoyés par la malle nous sont parvenus régulièrement.

Nous espérons que nos abonnés des campagnes voudront bien se conformer à cet avis et nous éviter les frais de collection. Rien n'est plus facile que de mettre quelques piastres en billets dans une lettre et de l'expédier par la malle. Ceux qui nous négligent ne sont pas nos amis.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 13 AOUT, 1847.

LA LIBERTÉ COMMERCIALE.

La liberté des échanges est un sujet qui mérite toute l'attention des hommes bien pensants et des amis de l'humanité, car elle semble devoir être une source abondante de biens matériels et d'avantages moraux. Evidemment les terres, les capitaux, les facultés, les bras vont prendre partout sous le régime de la liberté, une direction plus productive; beaucoup d'entraves et de vexations seront supprimées; beaucoup d'incertitudes occasionnées par les incessantes modifications des tarifs, seront épargnées au commerce et à l'industrie. La contrebande cessera son commerce illégal et démoralisateur, et la douane devenue purement fiscale donnera des excédents de recettes.

Dans notre avant-dernier numéro, nous citions l'Angleterre, qui a vu le revenu de ses douanes augmenter, pour l'année finissant au 5 juillet dernier, de £1,103,387; aujourd'hui nous allons citer l'expérience des Etats-Unis d'Amérique. Dans le mois de mars dernier M. Pakenham, le ministre d'Angleterre à Washington, a adressé au vicomte Palmerston le ministre des affaires étrangères, une dépêche concernant les revenus des douanes aux Etats-Unis sous le nouveau tarif. Cette dépêche est assez intéressante et remarquable pour que nous la reproduisions en entier. C'est encore un puissant argument de plus en faveur du *free trade*, d'une des plus précieuses libertés de l'homme.

Washington, 29 mars 1847.

MILORD,
Le gouvernement de Sa Majesté apprendra avec plaisir que la session du congrès a été close sans qu'il y ait eu aucune augmentation des taxes des droits d'importation établis par le tarif de l'année dernière. La mesure pourra donc avoir une franche épreuve (*a fair trial*); et je suis heureux de vous dire qu'il y a déjà de telles indications de son succès certain qu'on peut la considérer comme hors de danger; je parle relativement au montant de revenu qu'elle a produit. C'était expressément pour des objets de revenu que le tarif exorbitant de 1842 fut introduit, et c'était sur la présomption que le tarif modéré de 1846 ne produirait pas un revenu suffisant, qu'il fut si fortement combattu par les partisans de la protection. Maintenant voyons

quel a été le résultat, aussi loin que l'expérience est allé aujourd'hui.

La nouvelle échelle de droits est entrée en opération le premier décembre dernier, c'est-à-dire, il y a pas tout à fait quatre mois passés, et d'après l'état cy-inclus que je dois à l'obligeance de M. Walker, le secrétaire du Trésor, vous verrez que les recettes sous l'échelle réduite des droits pour l'époque écoulée excèdent celles de l'époque correspondante de l'année dernière, quand les droits élevés étaient en force, par près d'un MILLION DE DOLLARS. Je suis certain, qu'à la fin du présent mois l'excédant s'élèvera à un million.

Ceci est un sujet de grand intérêt pour l'Angleterre, dans le moment actuel où il est si important que notre commerce d'exportation soit florissant, afin de nous permettre de rencontrer les grandes demandes que font aux ressources de notre pays, les immenses importations de grains et de substances des autres pays.

Sous ce point de vue, si le nouveau tarif est produit seulement le même montant de revenu que l'ancien le résultat aurait déjà été très satisfaisant, parce que pour créer un même montant de revenus avec des taux réduits, il est clair qu'il faut qu'il y ait eu une augmentation proportionnelle de marchandises importées, dans laquelle augmentation, l'Angleterre comme de raison, aura eu sa part naturelle. Mais quand on voit que le tarif réduit produit plus que l'ancien dans une proportion de 250,000 dollars par mois, le résultat satisfaisant de l'expérience devient tout à fait remarquable.

On dira peut-être que la période embrassée dans l'état inclus, suivant immédiatement la réduction de l'impôt ne peut offrir une juste idée de ce que sera le fonctionnement régulier et ultérieur de la mesure. Je ne crois pas que l'argument puisse s'appliquer au sujet sous considération.

D'abord, parce que nous voyons que le mois de décembre, le premier mois du fonctionnement du nouveau système, n'a pas été, par plus de \$100,000, aussi productif que le mois de janvier suivant, démontant par là, qu'il n'y a pas une eu importation extraordinaire de marchandises étrangères aussitôt après l'introduction des taux réduits des droits, qui puisse être contrebalancée plus tard par une diminution.

En second lieu, parce qu'on doit se rappeler, que simultanément avec le nouveau tarif, le système d'entrepôt fut pour la première fois introduit aux Etats-Unis; et on sait que ce système tend à rendre l'introduction des marchandises ou plutôt la circulation pour la consommation, régulière, graduelle et proportionnée aux besoins du marché.

Sur le tout, mylord, quand je considère les effets naturels d'un système commercial amélioré et l'état de bien-être et de prospérité générale de ce pays dans ce moment, dû principalement à une demande continue pour toutes sortes de produits agricoles à des prix rémunérants, je pense qu'il n'y a aucun doute que la consommation de marchandises étrangères, doit pour cette année au moins, excéder le terme moyen des années précédentes et aider à redresser la balance du commerce, qui, par suite d'une calamité inattendue est malheureusement aujourd'hui si fort contre nous.

Je suis, etc.

PARENHAM.

LE SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE.

Nous empruntons au *Journal de Québec* l'extrait suivant d'une correspondance sur les exercices littéraires du séminaire de St-Hyacinthe. Cet établissement qui a déjà acquis tant de popularité dans notre société, est comme on peut le voir, digne en tous points de sa haute réputation. Tous les jours on y introduit de nouveaux perfectionnements, des améliorations importantes; enfin dans cette maison, le progrès est à l'ordre du jour; c'est ce qui explique son immense succès et l'estime dont elle jouit. La voix du public, rendant hommage à l'excellence de cette institution, proclame qu'elle fait honneur au pays et lui rend d'important services.

Ce collège compte déjà près de 200 élèves et promet d'en augmenter encore beaucoup le nombre, s'il peut se procurer un local convenable. On se rappelle le don magnifique qui fut fait à la maison par un citoyen de St-Hyacinthe, d'une large étendue de terre. Sur cette terre on se propose de bâtir un nouveau collège. C'est afin de réaliser cette pensée que durant la dernière session, une allocation fut proposée par quelques membres de l'opposition, pour le séminaire de St-Hyacinthe. Mais le ministre qui trouve de l'argent pour toutes espèces d'améliorations à faire dans le Haut-Canada, n'en a pas à donner pour le Bas-Canada. Le séminaire de St-Hyacinthe fut inscrit sur les estimés pour £200 seulement, tandis qu'on donne £1100 à nous ne savons quel collège du Haut-Canada.

Malgré ce contretemps, nous ne doutons nullement que les espérances des honorables messieurs du séminaire de St-Hyacinthe ne se réalisent bientôt. Ils doivent avoir foi dans l'avenir car ils ont pour eux les sympathies du peuple. Déjà, nous dit-on, des souscriptions nombreuses leur arrivent. Près de £2000 ont été donnés par des citoyens généreux pour aider l'érection d'une maison nouvelle. Espérons qu'à sa prochaine session notre législature reconnaîtra ce qu'elle doit au séminaire de St-Hyacinthe et qu'elle fera sa part d'une œuvre qui doit être si utile au pays.

C'est le vingt du présent mois qu'ont commencé les exercices littéraires du collège de Saint-Hyacinthe. Dans ce collège comme dans presque tous les collèges du pays, on enseigne la grammaire française, anglaise, latine et grecque, la versification, la littérature et la rhétorique. Les mathématiques, la physique, l'astronomie, l'architecture et la philosophie intellectuelle ont aussi leurs cours respectifs. Tous les élèves ont répondu avec aplomb et ont fait preuve

qu'ils possédaient leurs matières. La classe de syntaxe s'est distinguée par la manière dont elle a non pas expliqué le *De viris illustribus Romanis*, mais a fait le récit en français des principaux traits de la vie des hommes illustres Romains, chanté par un poète latin. Ces élèves n'ont pas eu d'autre livre entre les mains et ont composé leurs réponses eux-mêmes. L'histoire a été enseignée dans ce collège d'une manière nouvelle et bien avantageuse pour les étudiants. Le professeur d'histoire a donné des leçons, que les élèves ont suivies, et rédigées chacun suivant sa mémoire et le talent que la providence lui a donné pour cette étude. Par leurs réponses ils ont fait voir qu'ils ont su enchaîner et classer les faits et retenir ce qu'ils ont entendu et couché sur le papier.

La classe de littérature s'est distinguée par des citations variées des littérateurs espagnols, anglais, allemands, italiens et français. J'aurais désiré voir à ces examens quelques membres de la chambre d'assemblée pour les voir jouir du plaisir d'entendre débiter les meilleurs morceaux d'éloquence des orateurs parlementaires anglais, entr'autres de Chatam et de lord Brougham, etc., et des orateurs parlementaires français, depuis Mirabeau jusqu'à ceux de ce jour, de ce Mirabeau qui est le père de l'éloquence parlementaire française. Ils auraient admiré la force de ce discours, ou un homme par la puissance de sa parole arraché à l'aristocratie française le quart de tous ses biens. Ils auraient admiré les paroles du comte de Montalembert protestant contre les puissances du Nord envahissant la Pologne et contre toutes les puissances de l'Europe qui souffrent au 19e siècle le meurtre d'une grande nation.

Les physiciens ont répondu avec aplomb, et à-propos, et ont parfaitement réussi dans les quelques expériences dont j'ai été le témoin.

Les étudiants en philosophie après avoir répondu sur la métaphysique, ont été interrogés sur un traité des conventions, enseigné par M. l'abbé Desaulniers, qui fait honneur à son auteur et sera très-utile aux jeunes gens qui l'ont étudié.

Les exercices littéraires ont été terminés le premier jour par un entretien sur Naples et ses environs.

La dissertation qui nous a le plus intéressé est sans contredit la défense du moyen-âge, composée par le préfet des Etudes et débütée par les élèves de la maison.

Le temps du moyen-âge, a-t-il été un temps d'esclavage, d'ignorance, de misère? voilà le texte de cet entretien.

J'espère que Monsieur le préfet des Etudes voudra bien livrer au public cette dissertation dont chaque partie a mérité des applaudissements prolongés, et dont une partie bien dite, celle où il a justifié le moyen-âge d'avoir été un temps d'ignorance, en nous montrant la science renfermée dans les cloîtres, les abbayes, les monastères brillant de tout son éclat en Irlande, a fait l'admiration de toute l'assemblée. Puis comparant l'Irlande du 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14, et du 16e siècle, riche, puissante, et éclairant les nations, à l'Irlande du 19e siècle, pauvre, privée de son industrie, et toujours attachée à sa foi après 200 ans de persécution, et repoussant de son sein ses enfants pour ne pas les voir mourir de faim, de misère et de peste; il a arraché des larmes à plus d'un des auditeurs et plus d'un a senti son cœur ému et animé des sentiments de la plus grande sympathie pour la malheureuse Irlande.

Voilà, M. le rédacteur, les occupations de ce collègue qui travaille avec une noble émulation à répandre les lumières. Si ce collègue vient après le séminaire de Québec, ancienne et glorieuse maison qui brille encore de tout l'éclat de la force de l'âge, et dont la réputation est justement méritée; après lui il tient le premier rang. Le séminaire de Québec se glorifie avec raison de son magnifique cabinet de physique dont le professeur sait si bien se servir pour l'avantage de ses élèves; il se glorifie de sa riche collection de minéraux et la réputation justement méritée de sa classe de mathématiques fait sa gloire. Le collège de St-Hyacinthe se distingue par le perfectionnement dans l'étude des langues, par ses cours d'histoire, des conventions et d'économie politique.

Ce collège canadien, avec plusieurs autres, sont la gloire du Canada, le défenseur des droits, des libertés des canadiens-français, par ce seul fait qu'il enseigne les sciences et les arts dans la langue française. Ce collège rencontrera la sympathie de tous les amis de notre nationalité.

Déjà le clergé du diocèse de Montréal a fait comprendre aux hommes qui conduisent actuellement la maison qu'ils ont sa confiance, et il leur ont souscrit la jolie somme de £1700, quoique trente curés ne l'aient pas encore visitée.

Si ce collègue rencontre l'appui du gouvernement, s'il peut réaliser la somme suffisante pour construire une nouvelle bâtisse, il prendra un nouvel accroissement, et devra renfermer des classes pour donner aux jeunes gens qui ne peuvent pas consacrer de longues années aux études, pour leur donner d'abord un cours d'études de trois ans. Puisse l'appel que M. le supérieur a fait à la sympathie des canadiens, être écouté de toutes les personnes influentes, et puisse-t-il obtenir l'effet désiré non seulement par les membres de cette maison, mais par tous ceux qui en connaissent le mérite et le bien qu'elle opère.

Je suis, M. le rédacteur,

Tout à vous,

L. T.

St. Césaire, 25 juillet, 1847.

EDUCATION.—L'éducation fait de grands progrès en Canada, depuis quelques années. A cette époque, nous recevons de tous côtés des nouvelles satisfaisantes, de nos écoles primaires des campagnes. Nous ne parlons pas de nos collèges, les journaux ont presque tous rapporté au long les détails des exercices littéraires des

excellentes maisons de Québec, St-Hyacinthe, L'Assomption, Ste. Anne, Nicolet, Ste. Thérèse, Collège Joliette, de Chambly, etc. Quant à nos communiants pour les filles, le nombre en augmente chaque année. Il y a quelques jours ont eu lieu les exercices et examens des Dames du Sacré-Cœur de St-Vincent de Paul, près Montréal. Ces examens ont été très brillants. Ceux des sœurs de Jésus-Marie de Longueuil ont été non moins intéressants. Une autre maison des sœurs de Jésus-Marie vient d'être fondée à Belœil, par l'aide du digne curé de cette paroisse M. Durocher. La maison compte déjà un grand nombre d'élèves. Combien ceux qui contribuent à la fondation de maisons d'éducation, méritent bien de la patrie; ce sont les bienfaiteurs du pays, car s'il est quelque chose dont le pays ait besoin, c'est l'éducation.

Quant à nos écoles primaires on nous dit que dans plusieurs localités elles sont très florissantes. Nous devons une mention particulière à celle de St-Marc, Rivière Chambly; C'est une école conduite par M. J. E. Labonté, secrétaire de l'association des instituteurs du district de Montréal. Tout le monde fait des éloges de la méthode d'enseignement de ce monsieur et des progrès des élèves. Une telle école fait honneur non seulement au professeur industrieux et intelligent qui la dirige mais aux Commissaires d'écoles de St-Marc, qui ont su apprécier un tel homme et lui donner l'encouragement libéral qu'il mérite.

NOUVELLES DIVERSES.

NOUVELLE IMPORTANTE.—Le correspondant du *New-York Herald* à Washington, dit qu'en conséquence de quelques malentendus relativement au postage anglais par les steamers américains de Southampton, le gouvernement des Etats-Unis a donné avis au gouvernement anglais que les arrangements concernant la transmission des malles par les steamers Cunards, à travers les Etats-Unis au Canada, cesseront 3 mois après telle notification, conformément à une clause de ces arrangements et conventions.

Le *Herald* de ce matin annonce l'arrivée dans notre port, du brick *Fowler*, ayant à bord 195 tonneaux de fer pour le chemin de fer du St-Laurent et de l'Atlantique. Ce fer va être déchargé aujourd'hui au quai de la compagnie à Longueuil. C'est le second vaisseau qui apporte du fer pour cette compagnie cette année. Le premier fut l'*Annette*, qui en apporta 245 tonneaux. Un troisième vaisseau est en route pour Montréal avec le restant du fer nécessaire pour compléter le chemin du St-Laurent à Belœil sur le Richelieu. A propos, nous apprenons avec plaisir, que les travaux se poursuivent avec activité sur ce chemin. Plusieurs centaines d'hommes y sont engagés. Tout est prêt pour bâtir le pont à Belœil, et on espère que cette section du chemin qui s'étend de là au fleuve St-Laurent sera terminée et prête à entrer en opération le 1er octobre 1848.

COUR CRIMINELLE.—Hier a eu lieu le procès de Deborah Cowan, accusée du meurtre de son mari. Nos lecteurs se rappelleront que dans l'hiver dernier, nous leur avons donné les détails de cette affaire. Robert Cochran fut trouvé percé d'un outil au côté des Griffintown. Le meurtre ne put être prouvé contre la femme et elle fut acquittée. M. Drummond la défendait. Un individu du nom de James Dongan fut trouvé coupable de bigamie.

UN COUP DE LA FORTUNE.—On nous informe qu'un M. McDonald, ci-devant officier dans l'armée anglaise, et demeurant en cette ville, (qui était loin d'être dans l'aisance) vient d'être déclaré héritier du Duché de Tarentum et des domaines y attachés. Le Duché, nous dit-on, est en Italie et a été créé par Napoléon en faveur du célèbre général McDonald. Ce coup de la fortune qui jette M. McDonald dans la haute noblesse lui a été annoncé par Son Excellence lord Elgin.

Nous apprenons que le Dr. Fortin qui était à la Grosse-Île depuis cinq à six semaines est passé ici ce matin se rendant chez ses parents à Laprairie sérieusement malade du typhus. Il y avait lors de son départ au delà de 2000 malades à la quarantaine. Il en avait 400 sous ses soins pour sa part.

La santé publique est assez bonne à Montréal depuis le commencement de la semaine. Voici le rapport des malades et morts à l'hôpital de la Pointe St-Charles :

Jeudi, 12 août 1847.	
Malades, Hommes.....	575
“ Femmes.....	431
“ Enfants.....	173
Total.....	1179
Morts hier, Hommes.....	4
“ Femmes.....	4
“ Enfants.....	4
Total.....	12

Une course au trot a eu lieu avant-hier au pavillon St-Pierre entre la jument grise de M. Dumais et le cheval Shark de M. W. Prendergast. La première course a été remportée par la jument et les deux secondes par Shark qui a gagné la moitié de la longueur du cou. Au deux dernières l'espace a été parcouru en 2 minutes 45 secondes.

Les courses annuelles de Montréal sont annoncées pour mardi le 17, mercredi le 18, et jeudi le 19 août.

LA LYRE CANADIENNE.—Nous avons reçu la première livraison de cette jolie publication. C'est un choix de chansons françaises et cana-

diennes, qui seront accompagnées de musique. On y trouvera à côté des gais refrains de nos aïeux, la romance du jour la plus en vogue. Nous n'avons pas besoin de dire que tout le monde voudra se procurer ce petit ouvrage, qui portera la joie et la gaieté dans nos maisons, et qui par la modicité du prix de la souscription est à la portée de tous. *— Voir l'annonce.*

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. le Grand-Vicaire Hudon, décédé hier soir vers onze heures. C'est une grande perte pour le pays, l'Évêché et le clergé. M. Hudon est la victime de son zèle à secourir les malheureux Irlandais émigrés. Il est mort des fièvres. Nous espérons qu'on nous communiquera une notice biographique de ce digne et vertueux prêtre. Mgr. de Montréal, nous regrettons d'apprendre, est tombé malade hier.

LE COMTÉ DE CHAMPLAIN.—Le bruit court et on le dit fondé, que l'exécutif a sommé M. Guillet de résigner son siège, ou bien de perdre sa place d'Agent des biens des Jésuites. Nous ne savons ce que fera M. Guillet mais nous sommes certains que le comté de Champlain fera son devoir et ne se laissera pas vendre et acheter ainsi.

Nos voisins de la Nouvelle-Ecosse sont maintenant occupés à faire leurs élections générales. MM. Howe et Mott sont les deux candidats radicaux pour le comté de Halifax; et M. Gray et Lawson les candidats conservatifs. Pour la ville, les candidats radicaux, sont MM. McNab et Doyle; les conservatifs MM. Uniacke et Grassie.

MAGNIFIQUE SPÉCULATION.—Nous appelons l'attention publique sur l'annonce publiée depuis quelque temps dans nos colonnes; c'est la vente par tirage au sort d'une belle propriété appartenant à M. J. E. Guibault, et située à Longueuil près du village. La situation avantageuse de cette terre, si près de Montréal, voisine du débarcadère du chemin de fer du St-Laurent et de l'Atlantique, offre une occasion favorable de spéculer. La valeur de cette propriété augmente tous les jours. Les lots pourront devenir plus tard d'un haut prix. Ceux qui veulent acquérir un lot pour bâtir à la campagne, près de la ville, ne pourraient trouver une plus charmante situation pour passer la belle saison. Les communications entre les deux rives du fleuve St-Laurent sont déjà régulières, mais lorsque le chemin de fer sera terminé, il y aura encore un steamer de plus. Nous avons examiné les plans; les lots sont assez spacieux pour faire un joli établissement, les conditions sont faciles, et les titres incontestables. *— Voir l'annonce.*

Théâtre Royal.—Le théâtre continue à attirer la foule et nous en sommes bien aises les efforts de M. Skerrett le directeur rencontrent un bien légitime succès. Cette semaine LES VOULEURS de Shiller, HAMLET et MACBETH de Shakespeare ont fait fureur. Mais comme on peut le voir par l'annonce de ce jour, l'entrepreneur directeur nous annonce rien moins que les Danseuses Viennoises, ces admirables petites filles qui ont déjà rempli l'Europe et l'Amérique de leur gloire et de leur hauts faits dans l'art chorégraphique. Il est probable qu'elles seront à Montréal assés tôt pour danser lundi soir; et que le public se portera en foule, car pour indemniser M. Skerrett, il faudrait une salle comble chaque soir.

ÉMEUTE A KINGSTON.—Le 2 août des désordres d'une nature grave ont eu lieu à Kingston. Un prêtre catholique qui avait été insulté la veille dans l'exercice de ses fonctions par des marins appartenant au steamboat *Princess Royal*, s'adressa au capitaine de ce navire pour obtenir réparation. A la suite de quelques explications l'équipage renouva ses insultes, et quelques amis du prêtre prirent fait et cause pour lui. Le capitaine a été gravement maltraité, et la force armée a dû intervenir. On a cherché à amener une transaction, mais le capitaine et les propriétaires du bateau persistent à vouloir porter plainte.

Trois enfants se sont noyés hier après-midi vers 4 heures, en canotant devant la ville. Ils suivaient un bateau à vapeur, quand tout à coup le canot chavira et les petits malheureux disparurent. On ne sait pas leurs noms.

Les nouvelles qui nous arrivent du Haut-Canada disent que les Irlandais émigrés y portent partout la fièvre et la désolation. A Kingston, il y a déjà 800 malades; à Toronto, Hamilton et dans d'autres villes, il y en a en proportion. Les journaux jettent les haut cris; c'est peine perdue. Le Canada par le temps qui court, est destiné à recevoir la peste, la fièvre et la famine!

DÉCISION IMPORTANTE POUR LES JEUNES FILLES.—La cour suprême de Pennsylvanie vient de décider qu'à l'avenir l'engagement ou promesse de mariage, ne pourrait plus se prouver par induction et devrait, pour donner droit à un recours contre son non accomplissement, avoir été formellement exprimée. Désormais, par conséquent, les visites fréquentes et les promenades au clair de la lune n'auront plus la signification compromettante qu'on leur donnait jusqu'à présent. Comme le dit un de nos confrères américains, il faudra que la jeune fille amène l'adorateur au "point précis," et lui pose nettement la question, de manière qu'il soit forcé de répondre oui ou non à haute et intelligible voix.